



Collecte de données personnelles

sur autorisation utilisateurs

Le système eyye vous permet de collecter des données personnelles auprès de vos utilisateurs. Vous avez le choix entre recevoir un email contenant les données, utilisateur par utilisateur, ou bien les stocker dans une base de données pour une récupération globale au format Excel.



Dans l'application eyye

En visitant votre balise eyye, l'utilisateur peut cliquer sur un service de récolte de données, dont vous définissez vous-même la description.

Dans l'exemple ci-contre, le service a été nommé «recevoir une documentation par email», l'utilisateur peut cliquer dessus.

Pour être transparent vis-à-vis de l'utilisateur et en conformité avec la Loi, nous lui demandons alors de confirmer qu'il accepte de transmettre les informations personnelles demandées.

S'il valide, vous pouvez faire afficher un message de remerciements ou faire ouvrir une page web.

Sur la plateforme eyye

Si vous avez opté pour la collecte email, vous recevez un email dès que quelqu'un clique et accepte votre service proposé.

Si vous avez opté pour la collecte base de données, il vous faut vous rendre sur la plateforme eyye pour lister, et exporter les données.

C'est vous-même qui paramétrez les informations demandées à l'utilisateur parmi celles stockées dans son application. Il vous est possible de demander tout ou partie des informations suivantes :

prénom

adresse

nom

fonction

téléphone

société

email